



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

www.donenfant.org

Tél : 03.68.07.57.11

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 26 AVRIL 2025

Le samedi 26 avril 2025, à 15h30, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle de la Laub, à Munster.

Sont présents :

Duc Marie France, De Leonardis Eleonore, Kirsch Jean Michel, Laheurte Gérard, Stoehr Andrée, Briot Marie, Stoehr Jean, Gemberle Yolande, Siffermann Nicole, Gsell Catherine, Gsell Bertrand, Mazza Christine, Schmidt Jacques, Schmidt Simone, Brunetti Carla, Martin Monique, Bing Jean Pierre, Bing Beatrice, Geiger Liselotte, Siffermann Marcel, Bonset M, Wioland Marc, Kohler Georgette, Kempf Tournier Violaine, Kempf Arnaud, Jantel Estelle.

Sont excusés :

Bessey Pascale, Stauder Jean Marie, Jantel Christophe, Briot Aurelie, Brobecker Andre, Husser Michel, Panaget Guy, Brosse Francine, Kempf Marthe, Bach Barillon Colette, Bach Michel, Stampfler Marie Jeanne.

➤ **Mot de Bienvenue**

La Présidente ouvre cette Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Elle remercie les membres pour leur présence et leur soutien depuis 29 ans.

Elle remercie très sincèrement:

- La Mairie de Munster
- Monsieur Dischinger, Maire de Munster
- Madame Monique MARTIN, conseillère départementale et adjointe au maire de Munster
- Monsieur Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster
- Madame Carla Brunetti, adjointe au Maire de Munster

Elle excuse :

- Monsieur Pierre DISCHINGER, maire de Munster,
- Madame Denise BUHL, conseillère générale et maire de Metzeral
- Madame Antoinette STRAUMANN, adjointe au maire de Munster
- Monsieur Bernard Reinheimer, Président du Kiwanis Club de la Vallée de Munster

➤ **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 6 Avril 2024**

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar Volume 66 folio 84
Association reconnue à but unique de bienfaisance par arrêté n° 2012-83 du 2 juillet 2012 établi par la Direction des Finances. N° Siret 899 722 714 000 16

➤ **Rapport moral et compte rendu d'activités de l'Association**

Il y a actuellement 12 enfants répartis dans les Maisons 3 et 4, ainsi que 95 enfants boursiers.

Il nous manque 12 parrains, il a été décidé lors du CA de ce jour de ne pas remplacer les enfants sortants.

Une opération « lunettes » est prévue cette année, le coût d'un examen est de 20€ par enfant, lunettes incluses.

Comme chaque année, l'Association a octroyé à chaque enfant du Foyer la somme de 10 € à l'occasion de la Fête du Têt.

➤ **Rapport financier**

Rapport du trésorier

Gérard LAHEURTE, trésorier, présente le rapport financier de l'association.

Les dons et les parrainages sont en baisse, mais la trésorerie est saine, en partie grâce aux diverses manifestations.

Il souligne que le bilan est très honorable.

Rapport des réviseurs aux comptes :

Violaine Kempf Tournier présente le rapport des réviseurs aux comptes. Elle indique que la comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à leur disposition, et que leurs pointages, sondages et investigations leur permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui ont été présentés.

Les réviseurs aux comptes, Violaine Kempf Tournier, Pascale Bessey et Arnaud Kempf donnent quitus au trésorier pour sa gestion.

➤ **Changements au Conseil d'Administration**

Mmes Duc Marie France et De Léonardis Eléonore ne souhaitent plus faire partie du Conseil d'Administration, mais restent membres de l'association.

Aucune nouvelle candidature n'est enregistrée.

Jean Stoehr souhaite quitter son poste de vice-président, mais reste membre du Conseil d'Administration.

Un appel à candidature est lancé pour le poste de vice-président.

Mme Bessey Pascale se propose pour le poste de trésorière adjointe, il y aura donc 2 trésoriers adjoints en 2025 (Mme Bessey et Mr Stauder).

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Les membres sortant sont :

Bach Michel, Stauder Jean Marie, Laheurte Gérard, Bach Colette

L'ensemble de ces personnes se représentent et sont réélues à l'unanimité pour 3 ans.

➤ **Election de nouveaux conseillers :**

Il n'y a pas de candidats pour rejoindre le Conseil d'Administration.

➤ **Élection de 2 nouveaux réviseurs aux comptes**

Andrée STOEHR rappelle que les comptes de l'Association sont révisés annuellement par 2 réviseurs aux comptes élus pour un an et rééligibles.

Christine Mazza et Marc Wioland sont élus à l'unanimité.

➤ **Divers :**

Le montant du parrainage passera de 18€ à 20€ à partir de juillet 2025.

Manifestations 2025 :

- 22/02 : carnaval des enfants
- 06/04 : vente de fromages
- 12/04 : vente de gâteaux au marché de Munster
- 20/06 : fête de la musique
- 13/07 : fête nationale
- Octobre : vente de fromages
- Novembre : fête des lanternes
- Décembre : marché de Noël + vente de pains d'épices

Merci pour les dons reçus ce jour de l'Harmonie Fanfare de Bruebach et de Mr et Mme Schmitt Jacques et Simone de Sultzeren.

Nous demandons aux parrains et marraines qui souhaitent quitter notre association quelle que soit la raison, de nous prévenir avant afin de nous éviter des frais de rejets auprès de notre banque soit 18€ par rejet.

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 11 avril 2026 à 15h30 dans la salle de la Laub à Munster.

La présidente et le trésorier quitteront leurs fonctions lors de l'Assemblée Générale de 2026.

Nous cherchons un(e) candidat(e) pour la présidence, et Mme Bessey prendra le poste de trésorière.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h35.

Fait à MUNSTER, le 26 Avril 2025

La Secrétaire-Adjointe
Estelle JANTEL